



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Le bulletin de l'**ACCP**

Association canadienne des chefs de police

Automne 2009



« à l'avant-garde
du progrès policier... »

FÉLICITATIONS À L'ÉQUIPE IESI 2009!

L'ACCP félicite les participants à IESI 2009 pour avoir terminé avec succès le cours intitulé « La violence chez les jeunes et ses démonstrations extrêmes : Une perspective comparative internationale à considérer à l'intérieur des politiques et des programmes au Canada ». Nous vous remercions pour la recherche que vous avez menée. Vos conclusions et vos recommandations tombent à point et sont d'un intérêt manifeste et d'une grande valeur pour les chefs de file des corps policiers du Canada.

Surintendant Cliff Falkenham, Service de police de la région de Halifax

Chef adjoint Darrell Scribner, Service de police de la ville de St. John

Capitaine Éric Martin, Sûreté du Québec

Inspecteur Patrick Lalonde, Service de Police de la ville de Montréal

Inspecteur-chef Réjean Toutant, Service de police de la ville de Montréal

Inspecteur-chef Brian Fazackerley, Service de police de la région de Durham

Inspecteur Eva Reti, Service de police de la région de Durham

Inspecteur Brian Cantera, GRC

Surintendant Stephen Foster, GRC

Inspecteur Tony Hamori, GRC

Inspecteur Roland Wells, GRC

Surintendant Louis-Philippe Plourde, GRC

Surintendant Tom Pownall, GRC

Chef adjoint Eric Jolliffe, Service de police régional de York

Surintendant Bob Devolin, Service de police régional de Peel

Inspecteur Vince Wurfel, Service de police de la ville de Owen Sound

Inspecteur Greg Alcorn, Service de police de la ville d'Edmonton



L'équipe IESI 2009

Le rapport complet de l'étude IESI 2009 est disponible au : <http://www.cacpisis.ca>

La conférence – La santé mentale des jeunes et le système de justice

Par Sandra Wright, gestionnaire de projet, Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés

L'ACCP tiendra une conférence nationale à l'hôtel The Fairmont Winnipeg du 25 au 27 octobre 2009, qui donnera l'occasion aux participants d'apprendre comment nos systèmes de justice, de santé, d'éducation et autres systèmes se comportent relativement aux jeunes qui ont des problèmes de santé mentale. La conférence est organisée par la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés, en collaboration avec l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada, YOUCAN et la Commission de la santé mentale du Canada.

Louise Bradley, directrice de l'exploitation de la Commission de la santé mentale du Canada prononcera le discours inaugural le dimanche 25 octobre. Au cours des deux journées suivantes, se tiendront des séances traitant de la santé mentale où l'on mettra l'accent sur la loi, les interventions de première ligne, le milieu correctionnel, les collectivités éloignées et le système d'éducation de même qu'une présentation par de jeunes délégués. Les réunions en petits groupes permettront d'examiner plus en détail certaines pratiques prometteuses dans certaines collectivités à travers le Canada. Finalement, les délégués à la conférence, par le biais de deux séances de discussion en petits groupes, seront invités à formuler des recommandations sur les façons dont les différents systèmes concernés par les enjeux de santé mentale pourraient devenir efficaces. Les services de police, les jeunes, les intervenants en santé, en santé mentale et en toxicomanie, les enseignants, les gouvernements de tous les niveaux, les tribunaux, les organismes non-gouvernementaux nationaux concernés par le développement social et les représentants de collectivités seront tous représentés à ce Salon. La longue période de discussion qui sera accordée devrait permettre le partage d'informations et la création de nouveaux liens auprès de ces différents secteurs.

Les frais d'inscription sont de 395 \$ et le nombre de participants est limité. Pour de plus amples renseignements au sujet du programme « La santé mentale et le système de justice », veuillez communiquer avec Sandra Wright, gestionnaire de projet de la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés au 613-526-3679 ou consultez le site de l'ACCP (www.cacp.ca). Pour vous inscrire, consultez le site de l'ACCP ou si vous n'êtes pas branché à Internet, communiquez par téléphone au 613-233-1106.

TABLE DES MATIÈRES

CCP

- 2 MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 2 CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR DE L'ACCP
- 3 BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES
- 4 FRANCOPOPOL : UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE VOUÉE AU RAPPROCHEMENT DES COMMUNAUTÉS POLICIÈRES FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES
- 5 AVEZ-VOUS VU MA SOEUR ?
- 6 LE RÉSULTAT D'UN COLLECTIF DE COLLABORATION – UNE RÉUSSITE POUR TOUT LE SECTEUR
- 8 LA PRÉVENTION ET LES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE CRIMINALITÉ LIÉE AUX ARMES À FEU
- 10 L'ORDRE DU MÉRITE DES CORPS POLICIERS 2009

EN COUVERTURE...

Le président de l'ACCP et chef du Service de la police de la ville de Toronto, Bill Blair présente au président-sortant de l'ACCP et directeur général adjoint de la Sûreté du Québec, Steven Chabot, la bague du président de l'ACCP lors de la cérémonie de remise des prix au dîner de gala du 104^e Congrès annuel de l'ACCP, tenu à Charlottetown, Î.-P.-É.

Association canadienne des chefs de police

Automne 2009



PERSONNEL DU BULLETIN DE NOUVELLES

Rédactrice : Ruth Montgomery

Appuyé par le bureau national de l'ACCP:

Laurie Farrell • Melody Jewitt
Magda Mitilineos • Peter Cuthbert

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACCP

Président :

Chef Bill Blair, Service de police de Toronto

Vice-présidents :

Jean-Guy Gagnon, directeur adjoint du Service de police de la Ville de Montréal; Frank Beazley, chef du Service régional de police de Halifax; Tom Kaye, chef du Service de police d'Owen Sound; Chief Mike Boyd, Service de police d'Edmonton; Deputy Commissioner Raf Souccar, GRC

Secrétaire-trésorier :

Mme Debra Frazer, Directeur General, Service de police d'Ottawa

Président sortant :

Steven Chabot, directeur général adjoint, Sûreté du Québec

Directeur exécutif :

Peter Cuthbert, Association canadienne des chefs de police

Pour la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, consulter le site www.cacp.ca

Les opinions et commentaires sont publiés sous toutes réserves dans le Bulletin automne 2009 de l'ACCP. Ils ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ou du Comité exécutif. La reproduction d'articles et d'illustrations est strictement interdite sans permission écrite préalable de l'ACCP.

Convention de la Poste-publications no 40065059

Retourner toute correspondance ne pouvant être

livrée au Canada à :

Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset Ouest

Ottawa (Ontario) K1R 5K2

Téléphone : (613) 233-1106

Télécopieur : (613) 233-6960

Courriel : cacp@cacp.ca

Website : www.cacp.ca



Conçu et publié par:

CBUP Canadian Badge in Uniform Publications Ltd.

Directeur artistique : Richard J. Robertson
courriel : rjr@cbupub.com

Conceptrice principale / Production d'impression : Ina Silva

OFFICE NATIONALE

420, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K2P 1W4

Tél. : (613) 230-0721 • Téléc. : (613) 230-4964 • Sans frais : 1-800-267-1266

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires, veuillez composer le 1-800-267-1266

AU SUJET DE L'ÉDITEUR : Le bulletin de l'ACCP est publié pour l'Association canadienne des chefs de police par CBU Publications Ltd. Toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite sans le consentement écrit préalable de l'éditeur. CBU Publications Ltd. n'assume aucune responsabilité quant aux déclarations ou opinions des contributeurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des annonces publiées et ne peut assumer une quelconque responsabilité pour les pertes encourues par qui que ce soit en raison d'une faute de l'annonceur.

M Message du président



Collègues et amis,

Je tiens d'abord à exprimer toute ma gratitude à l'égard de tous les membres de l'Association canadienne des chefs de police pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour la chance que j'ai eue de les servir à titre de président. C'est avec humilité que j'accepte cet honneur, car je suis pleinement conscient de l'extraordinaire héritage d'années de labeur que j'ai reçu de ceux qui m'ont précédé au sein de l'association. Il s'agit d'un héritage que nous enrichissons ensemble.

L'ACCP est une institution d'importance. Bien que ses membres proviennent de toutes les régions du pays et de corps policiers d'envergure différente, l'association est, et restera égalitaire.

L'effectif des membres est constitué d'hommes et de femmes qui sont parmi les personnes notables les plus respectées et les plus fiables de toutes les collectivités à travers le Canada. Notre voix commune doit, nationalement, inspirer un maximum de confiance, exercer une influence et incarner l'autorité progressiste du corps policier et de la sécurité publique. Nous avons la responsabilité d'influencer et de recommander des décisions publiques, des lois et des ressources qui permettront de maintenir la sécurité de nos collectivités et de protéger les droits et les libertés de tous les Canadiens. Nous avons la responsabilité d'être à la tête des changements progressifs et de partager la bonification de notre pratique et de s'appuyer mutuellement.

Je me dois de reconnaître l'apport du directeur général adjoint Steven Chabot. Son succès dans l'avancement de l'Encadrement national pour les services de police qui a établi et étendu les partenariats et le réseautage avec d'autres associations de corps policiers, avec la justice criminelle et avec la sécurité publique ainsi que son succès dans l'avancement du profil de l'ACCP à l'échelle nationale et internationale, a très bien positionné notre association pour l'avenir. Steven est un homme d'une grande intégrité. Il a vraiment à cœur les membres de notre association; je lui suis très reconnaissant pour son mentorat, son amitié, son appui et ses conseils.

Je veux aussi souligner le travail remarquable de nos comités. Ils constituent vraiment la force de notre association et leur travail représente ce que nous offrons de plus précieux à la société canadienne. Nous devons appuyer cet effort en défendant âprement leur apport et en partageant avec eux notre engagement pour en tirer des résultats tangibles.

En allant de l'avant ensemble, je m'engage à ce que chacune des régions et chacun des corps aient une voix forte et respectée au sein de notre association. Afin de satisfaire les attentes de nos membres et des populations que nous desservons, nous devons avoir une vision unique et nous respecter mutuellement. Nous devons faire preuve d'imputabilité envers nos membres et leur démontrer notre honnêteté et notre intégrité dans tous nos accomplissements. C'est ensemble que nous édifierons l'héritage de l'Association canadienne des chefs de police et c'est notre solidarité qui nous procurera la confiance et le respect nécessaires pour occuper notre rôle de chef de file de la police au Canada.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'W. Blair'.

le président,

le chef William Blair, O.O.M

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR DE L'ACCP

Du 25 au 28 octobre 2009

**La santé mentale des jeunes et le système de justice
Winnipeg, Manitoba**

Du 15 au 18 novembre 2009

**Une tribune nationale : Le troisième atelier
canadien sur l'interopérabilité vocale
Halifax, Nouvelle-Écosse**

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DE L'ACCP

L'ACCP souhaite la bienvenue aux nouveaux membres ci-dessous et félicite ceux qui ont obtenu un statut de membre à vie. Nous nous réjouissons à l'avance de travailler avec vous.

MEMBRES ACTIFS

Surintendant Tim Armour –

Service de police de la ville d'Ottawa

Mme Sandra Arseneault – directrice administrative –

Service de police de la ville d'Ottawa

Lieutenant-colonel Sylvie Beaudry –

Forces canadiennes, grand prévôt adjoint

Inspecteur Steve K. Beckett –

Service de police de la région de Waterloo

Chef René Berger – Service de police de la

municipalité de West Grey

Directeur adjoint Ronald Boudreault –

inspecteur – Sûreté du Québec

Surintendant adjoint James W. Carroll –

Force constabulaire de Terre-Neuve

Chef adjoint John W. Collyer –

Service de police de la ville de Bridgewater

Lieutenant-colonel Robert Delaney –

Forces canadiennes, grand prévôt adjoint

Chef Conrad H.C. Delaronde – Service de police de

la communauté de Treaty Three

Commandant Jacques Ellyson –

Forces canadiennes, grand prévôt adjoint

Directrice générale Barbarah Fleury – GRC

Surintendant Wayne Gallant – GRC

Inspecteur André Goulet – Sûreté du Québec

Surintendant en chef Brad Hartl – GRC

Inspecteur Barbara Hayduk – GRC

Chef adjoint Laurie L. Hayman –

Service de police de la ville de Strathroy Caradoc

Commissaire adjoint Peter Henschel – GRC

Chef adjoint Garry E. Hull –

Service de police de la ville de Port Hope

Chef adjoint Robin P. Jones – Service de police

de la communauté de Nishnawbe Aski

M. Thomas Larned – FBI

Inspecteur chef Stéphane Lemieux –

Service de police de la Ville de Montréal

M. Stan MacLellan – Officier d'administration

stratégique – Service de police de la ville de Durham

Inspecteur Gilles Maillet – GRC

Surintendant Ken Marchant –

Service de police de la ville de Calgary

Chef adjoint Joe Matthews –

Service de police régional de Niagara

Chef adjoint Peter McIsaac –

Service de police de la région de Cape Breton

Chef Cory L. McMullan –

Service de police de la ville de Belleville

Surintendant chef Steve McVarnock – GRC

Surintendant chef Russ Mirasty – GRC

M. Jimmy Mui – Directeur du soutien administratif –

Service de police de la ville d'Ottawa

Chef Mark Neelin – Service de police de la ville de Barrie

Inspecteur Peter B. Payne – GRC

Surintendant Daniel Redmond –

Police provinciale de l'Ontario

Chef adjoint Fergie Reynolds –

Toronto Transit Commission

M. Brian Roberts, directeur administratif –

Service de police de la ville d'Edmonton

Surintendant Murray J. Roe –

Service de police de la ville de Regina

Inspecteur Daniel Rousseau –

Service de police de la Ville de Montréal

Inspecteur chef François Roux – Sûreté du Québec

Chef Alf Rudd – Service de police de la ville de Taber

Inspecteur Sean P. Ryan –

Force constabulaire de Terre-Neuve

Chef adjoint Darrell Scribner –

Service de police de la ville de Saint John

Commandant adjoint de bureau Mary Silverthorn –

Police provinciale de l'Ontario

Chef Joseph Tomei –

Service de police de la ville d'Orangeville

Surintendant chef Thomas J. Trueman – GRC

Surintendant Earl Witty –

Service de police de la ville de Toronto

MEMBRES ASSOCIÉS

Mme Jennifer L. Bard, gestionnaire de programmes –

Division des services de police, Sécurité publique Canada

Directeur adjoint Michel André Béland –

Transport Canada

M. Luciano Cedrone, directeur de la sécurité –

Cadillac Fairview

M. Gilles Duguay, directeur général – The Senate

Mme Laureen Kinney, directrice générale,

Sûreté maritime – Transport Canada

M. Mark Landry, directeur de la sécurité générale –

Emera Inc.

M. Roger A. Merrick, directeur –

Public Safety Investigations

Mme Lynne M. McNally, directrice – Division des ser-

vices de police, Sécurité publique Canada

M. Tom Rousseau, vice-président associé,

Sécurité générale – La société Canadian Tire

M. Sandy Sweet, président –

Canadian Police Knowledge Network

M. Danny E. Tanner –

Halifax International Airport Authority

Mme Vanessa Walser, directrice de la sécurité –

Association des banquiers du Canada

M. Sanaa Yacoub, directeur régional – Fintrac

MEMBRES À VIE

Chef Ian Davidson –

Service de police de l'agglomération de Sudbury

Agent en chef Derek C. Egan –

Service de police de la ville de Saanich

M. Thomas Haney – United States Security Coordinator

Chef Carl Herder – Service de Police de Chatham-Kent

Chef adjoint Ken Jackman – Service de police de la

communauté de Peterborough Lakefield

Chef John Manoll –

Service de police de la ville de Brockville

Chef Gregory Pigeon – Service de police de la ville d'Essex

Chef adjoint Steven Rogers –

Service de police de la ville de Barrie

Chef Brian Rupert –

Service de police de la ville de Treaty Three

Chef adjoint Gordon B. Schumacher – Service de

police de la ville de Winnipeg

FRANCOPOL : UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE VOUÉE AU RAPPROCHEMENT DES COMMUNAUTÉS POLICIÈRES FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES

Par Christiane Begin, Sûreté du Québec

FRANCOPOL : Réseau international francophone de formation policière

« C'est par l'établissement de réseaux ces organisations de police modernes mieux adaptent aujourd'hui aux tendances de crime et ainsi mieux protègent le public ». Claude Levac, Général de Secrétaire de FRANCOPOL.

FRANCOPOL constitue la première association internationale regroupant les membres de la communauté policière francophone et francophile. Il s'agit d'un vaste réseau de policiers, gendarmes et chercheurs où le matériel de formation en français est mis à la disposition des organisations membres, afin de bénéficier de l'apport de divers pays francophones, tels que la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg et la Principauté de Monaco. Le réseau vise à accroître la capacité des services policiers à mieux servir les citoyens en s'inspirant des meilleures pratiques. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif s'adressant aux services et écoles de police, ainsi qu'aux centres de recherche et établissements d'enseignement en lien avec la formation policière.

C'est un nouveau forum dans lequel les intervenants utilisent des angles d'approche aux problématiques de sécurité publique qui diffèrent des milieux traditionnellement anglophones. FRANCOPOL permet aux organisations policières d'interagir avec des experts internationaux dans leur langue, de s'inspirer des méthodes innovantes développées dans la Francophonie et de contribuer à former le personnel francophone en ayant accès au matériel didactique nécessaire.

Initié par la Sûreté du Québec, la Police nationale française et l'École nationale de police du Québec, le réseau a vu le jour en septembre 2008 lors de l'assemblée de constitution qui a précédé le premier congrès international de FRANCOPOL tenu à Nicolet (Qc). Placé sous le thème du discernement dans l'action policière, le congrès international a accueilli près de 150 participants en provenance d'une quinzaine de pays de la Francophonie. Les délégations de divers pays du Sud se sont déplacées à Nicolet grâce à l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Les organisations membres de FRANCOPOL participent activement à l'organisation d'événements, ce qui permet au réseau d'offrir des activités locales et nationales régulièrement, en plus d'organiser un congrès international biennal. Les membres du réseau ont accès à une plate-forme de collaboration en ligne servant au partage documentaire, appelée Carrefour de l'information et du savoir (CIS). La plus value de cette collection s'appuie notamment sur la mise à disposition de documents internes aux organisations membres pour consultation gratuite.

Conférence nationale

Le Collège canadien de police sera l'hôte de la Conférence FRANCOPOL Canada intitulée - La prestation de services policiers dans une société multiculturelle : réflexion et échanges - du 13 au 15 octobre 2009, à Ottawa. Il s'agit d'un premier événement national sous la bannière de Francopol Canada dont le but est de réunir la communauté policière canadienne francophone afin d'entamer un dialogue sur le sujet, et ce, dans la langue française.

Des experts des milieux policier et universitaire, et des représentants des communautés ethnoculturelles viendront partager leurs perspectives sur les

principaux thèmes dont la diversité au Canada, les communautés culturelles et la police, la réponse du milieu policier et la main-d'œuvre policière.

Cette conférence s'adresse aux différents acteurs francophones et francophiles qui contribuent au domaine de la sécurité publique dont :

- les policiers ou gestionnaires intéressés par le sujet;
- les établissements offrant un programme de formation aux policiers ou futurs policiers;
- les centres ou institutions de recherche;
- les associations policières;
- les agences gouvernementales et autres organismes publics travaillant de près avec la communauté policière.

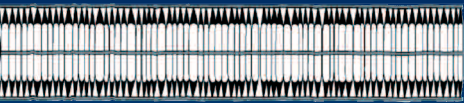
La variété des conférenciers invités inclut des représentants de la GRC, de la SQ, des services de police de Montréal, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitigan Zibi Anishinabeg, de la France, la Belgique, des universités de Montréal et d'Ottawa et d'autres ministères gouvernementaux et services communautaires. Sous formes de panels, d'ateliers et de plénières, on dressera un portrait du multiculturalisme Canada sous plusieurs angles. Des tendances démographiques aux différences intergénérationnelles; des éléments déclencheurs de tensions culturelles aux leçons apprises et meilleures pratiques; du profilage racial aux stratégies de rapprochement, la Conférence Francopol Canada promet d'être un dialogue opportun et enrichissant.

Les représentants de Francopol appuient l'importance du réseau et sont enthousiastes quant à la portée de ses initiatives et activités locales, nationales ou internationales. « L'objectif c'est de rassembler la communauté policière francophone pour discuter de différentes approches, de différentes stratégies dans la langue française afin d'améliorer nos pratiques policières, que ce soit dans l'enseignement en classe comme dans nos pratiques opérationnelles sur le terrain, » explique le directeur de Francopol Canada, l'inspecteur Raymond Duquette du Collège canadien de police.

« Francopol apporte un nouveau volet de collaboration axé sur la formation dans la langue française. Bien souvent lorsqu'on parle de partage d'information en formation principalement, même si c'est bien fait, on a souvent affaire avec des ouvrages qui ont été traduits, et souvent dans la traduction, il y a des choses qui se perdent. » souligne le commissaire adjoint à la GRC Pierre Ménard, vice-président de Francopol Les Amériques. « Francopol crée des occasions d'échange qui visent à accroître le volume et la qualité des outils de formation en plus d'ouvrir des portes de communication et de collaboration pour la collectivité policière francophone autant au niveau national qu'international. »

« La valeur ajoutée de Francopol c'est que les conclusions de chaque activité - régionale, nationale, ou internationale - seront accessibles à l'ensemble de la communauté policière par le biais du CFIS. Francopol ne se veut pas exclus de la communauté policière en général. Ce qu'on va concevoir en français sera disponible pour l'ensemble de la communauté policière qui pourra en faire la traduction » ajoute l'inspecteur Duquette.

Pour des informations supplémentaires sur la tenue de la prochaine conférence, ou pour en savoir plus sur FRANCOPOL et devenir membre, vous êtes invités à visiter le site: www.francopol.org



AVEZ-VOUS VU MA SŒUR ? :

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) et les Sœurs par l'esprit (SPE) nous lancent un appel

Par Jennifer Lord, coordonnatrice du développement communautaire, Association des femmes autochtones du Canada

En mars 2004, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a lancé la campagne nationale Sœurs par l'esprit (SPE) pour sensibiliser la population à l'égard du taux alarmant de violence exercée envers les femmes autochtones au Canada. En novembre 2005, cette campagne s'est transformée en une initiative de recherche, d'éducation et de politique d'une durée de cinq ans soutenue financièrement par Condition féminine Canada, pour aborder non seulement la violence, mais également la crise suscitée par la disparition et les meurtres de femmes et de filles autochtones au Canada. L'année 2009 marque la cinquième année de l'initiative SPE et pendant que l'équipe continue de rassembler des preuves à l'égard de la violence, l'AFAC croit que la situation est demeurée tout aussi urgente quant à la sécurité des femmes et des filles autochtones au Canada. En outre, nous croyons fermement qu'il ne s'agit pas ici seulement d'un enjeu autochtone, mais bien d'une question de droits humains qui touche tous les Canadiens.

Au cours de son processus de recherche pour trouver des solutions, l'initiative SPE de l'AFAC est allée beaucoup plus loin que la collecte d'information au sujet des femmes ou des filles autochtones manquantes ou assassinées. Notre recherche témoigne d'une philosophie visionnaire dans laquelle les familles des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées, ainsi que d'autres intervenants, comme les membres de la communauté et les fournisseurs de services, sont invités à partager leur vision de l'avenir. Les activités de recherches de l'initiative SPE sont conçues pour découvrir les racines du mal, les circonstances et les tendances afin de promouvoir des changements de fond qui accroîtront la sécurité personnelle et la quiétude de toutes les femmes et les filles autochtones au Canada.

Grâce à nos recherches, nous avons appris qu'une concentration très élevée d'une certaine forme de violence, qui a eu comme conséquence la disparition ou la mort de femmes et de filles autochtones, sévit en Colombie-Britannique. Pendant que les médias s'emparent des cas les plus percutants tels que celui du Highway of Tears et celui du Downtown East side de Vancouver et en font du sensationnalisme, notre travail révèle que nos sœurs autochtones disparaissent dans toutes les provinces et territoires. Plusieurs femmes autochtones viennent vers les centres urbains à la recherche d'un emploi, de l'éducation ou d'un logement plus sûr, mais font souvent face à la marginalisation et à la discrimination basée sur leur race ou leur sexe. Ceci peut engendrer une augmentation de vulnérabilité à l'égard de ces femmes et ces filles et les exposer à de la violence brutale et parfois mortelle. Bien que les histoires à sensations proviennent souvent des réserves ou du cœur de grandes villes, les petites communautés ne sont certainement pas à l'abri de ces délits criminels.

L'objectif de SPE est d'éduquer les personnes, de sensibiliser les communautés et de créer des changements de fond basés sur la réalité pour améliorer les espoirs de vies des femmes et des filles autochtones. Au cours des quatre dernières années, l'AFAC a dirigé des ateliers de sensibilisation communautaires dans tout le pays. Ces ateliers sont conçus pour expliquer aux participants l'initiative et les stratégies de SPE en lien avec les intervenants autour d'un thème commun qu'on retrouve au sein de notre recherche. La justice a été notre thème pour l'année 2008 et nous avons discuté des façons d'améliorer la démarche du système à l'égard de la violence envers les femmes autochtones. Nous nous sommes rendus dans dix villes (Kamloops, Prince George, Victoria, Edmonton, Whitehorse, Halifax, Thunder Bay, Saskatoon, Regina et Winnipeg) et au cours de ces voyages, un nombre grandissant

d'agents de la GRC, de la police provinciale et municipale et de représentants du ministère de la Justice sont venus nous voir. Ils sont venus pour apprendre et ils sont venus pour écouter. C'était le signe que nous gagnions du terrain. L'AFAC a depuis établi des partenariats avec plusieurs fournisseurs de services dans les collectivités et dans d'autres communautés comme le Collège canadien de la police de Chilliwack C.-B. Nous sommes ébahies et encouragées par tous ceux qui appuient l'initiative SPE au sein des forces du maintien de l'ordre et nous sommes ouvertes à recevoir bien d'autres groupes qui feront le pas vers nous et qui nous demanderont : « Que puis-je faire pour vous? Comment puis-je vous être utile? »

Nous recommandons que le premier domaine où la loi devrait être appliquée, soit celui du processus des personnes disparues. Plusieurs familles ayant travaillé avec l'AFAC ont souligné la frustration qu'elles ont ressentie quand elles ont essayé d'obtenir l'aide des services de police. Elles nous ont mentionné qu'elles se sont butées à des problèmes quand elles ont tenté de déposer un rapport de personne disparue ou qu'elles ont ressenti de l'abandon ou de ne pas être informées des issues de l'enquête et de ce qui était entrepris pour retrouver leurs êtres chers.

L'AFAC a transmis ces préoccupations à la direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Avec leur aide, le personnel de l'AFAC a « épluché » le processus du dépôt d'un rapport d'une personne disparue. Nous avons comparé ce processus à ce que nous avons appris des familles et nous avons créé la Trousse d'outils pour naviguer dans le processus d'une personne disparue. Ce document simplifié illustre les réalités et expose les mythes associés au processus de présentation d'un rapport pour une personne disparue à la police. Les familles peuvent se servir de cette trousse d'outils pour connaître leurs droits et pour les aider à faire le suivi du travail et des actions de la police au cours du processus.

Nous sommes particulièrement fiers que ce document ait été endossé par la GRC et soit devenu un outil éducatif dans leur site InfoWeb, un site interne d'importance à la direction des services de police de la GRC, lequel est la source principale d'information et d'activités pour personnel de la GRC. La trousse d'outils est présentement accessible sur les sites Internet suivants : Alberta Missing Persons and Unidentified Human Remains (www.albertamissingpersons.ca), Service de police de la communauté Anishinabek (www.apscops.org), Association des chefs de police des Premières Nations (www.fncpa.ca), I Am Missing & Highway of Tears (www.iammissing.ca), North American Missing Persons Network (www.nampn.org), Project KARE (www.kare.ca), Sécurité Canada (www.securitecanada.ca) ainsi qu'auprès de plusieurs corps de police locaux.

Pendant que nous continuons à promouvoir la sensibilisation et à faire de la recherche, nous voulons que l'ensemble des agents des forces de l'ordre sache que l'AFAC est constamment à la recherche de nouveaux partenariats et de nouvelles alliances. Nous lançons un appel aux citoyens soucieux, aux éducateurs progressistes et aux chefs de file convaincus pour qu'ils nous appuient. Nous avons besoin que les membres des collectivités fassent un pas vers nous et nous aident à enseigner aux étudiants et à la population que des délits criminels se commettent encore envers les femmes et les filles autochtones.

Jennifer Lord est coordonnatrice du développement communautaire auprès de l'Association des femmes autochtones du Canada et de l'initiative Sœurs par l'esprit; on peut communiquer avec elle à l'adresse : jlord@nwac-hq.org. Elle a assisté au 104e congrès annuel de l'ACCP le mardi 12 août 2009.



Délégués à l'atelier de sensibilisation des Sœurs par l'esprit à Kamloops, (C.-B.)

LE RÉSULTAT D'UN COLLECTIF DE COLLABORATION : UNE RÉUSSITE POUR TOUT LE SECTEUR

PLAN DE TRAVAIL PROPRE AUX COMPÉTENCES POLICIÈRES : LANCEMENT DU GUIDE ET DE LA BOÎTE À OUTILS

Par Portia Dewhurst, directrice, Conseil sectoriel de la police

Après des années de consultations approfondies et de recherche avec les cadres des corps policiers et après avoir catalysé le tout avec les recommandations formulées dans l'« Étude nationale sur les ressources policières » d'octobre 2007, le Conseil sectoriel de la police (CSP) vient de mener à bien une collaboration facilitante d'une durée de 15 mois auprès de plus de 50 corps policiers et intervenants du secteur et auprès de plus de 400 experts. Ce partenariat de grande envergure a permis de produire le premier plan de travail collectif de Gestion axée sur les compétences (GAC) policières au Canada ainsi que ses outils de travail :

- le plan de travail canadien de la GAC propre aux policiers
- le guide de la GAC pour les corps policiers et les gestionnaires de RH
- la boîte à outils de la GAC pour clarifier et simplifier la mise en œuvre de la GAC

Le levier financier offert par le Programme des conseils sectoriels du gouvernement fédéral jumelé à l'expérience du Human Resources System Group établi à Ottawa, un comité directeur pour les secteurs, a au cours de la dernière année, guidé le développement et la documentation des secteurs en leur fournissant des points de repère pour la planification et la gestion de leurs ressources humaines.

Cet effort de collaboration a permis de générer avec une grande envergure et de façon structurante une richesse collective pour tout le secteur policier canadien ainsi que pour les infrastructures d'apprentissage et de formation des RH.

Avec l'achèvement de ce projet, toutes les fonctions critiques de la planification et de la gestion des RH peuvent s'appuyer sur du matériel de référence « conçu pour les corps policiers et testé par les corps policiers » et ensuite validé par des experts du secteur policier, lequel est accessible facilement sous forme de Plan de travail de gestion axé sur les compétences, et d'outils conçus précisément pour le secteur des corps policiers.

Bien que l'envergure et le lieu d'activités des corps policiers canadiens varient, leur mandat et leur fonctionnement sont très semblables, assurant ainsi aux collectivités la sécurité et le bien-être et aux communautés locales les services policiers.

Mais l'exécution n'est pas toujours facile. À mesure que les obligations financières du secteur des services publics augmentent et que les budgets

et les ressources sont compressés et limités, le secteur de la police est forcé d'agir astucieusement, donc de partager les meilleures pratiques de travail, de collaborer pour atteindre une administration et une gestion plus efficace et de faire preuve de dynamisme et de réceptivité à l'égard des changements des demandes dans le secteur policier. Avec de nouvelles sphères d'activité qui ne cessent de s'ajouter, la direction a besoin de nouveaux appuis et d'une plus grande flexibilité afin de mettre en œuvre des pratiques modernes de gestion et un fonctionnement plus efficace.

Le Conseil sectoriel de la police est un centre national qui a comme mandat la promotion de l'excellence en planification et en gestion des RH; le conseil travaille pour tous les corps policiers afin de leur faciliter l'atteinte de l'efficacité optimale dans les RH et pour les appuyer dans leur objectif d'activités performantes et efficaces. Aux yeux de la direction du Conseil, le plan de travail et la boîte à outils de la GAC sont la pierre angulaire nécessaire pour mettre en œuvre des services policiers améliorés et durables pour l'avenir.

Le projet de plan de travail axé sur les compétences des corps policiers a été initié dans le but d'examiner, d'évaluer et de soupeser le matériel existant, les pratiques en vigueur et l'expertise disponible afin d'établir un canevas de gestion des RH commun et significatif pour tous les intervenants du secteur. Les outils ainsi élaborés appuieront les gestionnaires des RH et leur diminuera le fardeau des pratiques et processus modernes de gestion des

RH un peu cliché, qui voulaient qu'on fasse plus avec moins.

Examinons ce que change ce projet

Le plan de travail de la GAC des corps policiers : définit la voie de la gestion des ressources humaines grâce aux compétences – les habiletés observables et mesurables, les connaissances ou autres qualités – qui contribuent à l'atteinte de la performance dans un emploi. La GAC permet de comprendre clairement et de définir les emplois et les comportements qui engendrent le succès au travail. Le plan de travail de la GAC des corps policiers propose une structure commune, des définitions et une terminologie permettant d'aborder les rôles dans le secteur des corps policiers. Il comprend un dictionnaire des compétences du corps policier et inclut aussi des outils qui sous-tendent tous les aspects de la gestion des RH, pour les rôles des agents, sergents, sergents-chefs et inspecteurs.

Ces rôles sont très bien décrits à la lumière d'une analyse détaillée des activités et des tâches inhérentes pour chaque rang. Les compétences les plus critiques en vue d'une performance optimale ont également été déterminées. L'accomplissement de cette tâche a été effectué par un comité directeur spécialement créé pour ce projet, formé de gestionnaires des RH et de directeurs de partout au pays. L'initiative a aussi nécessité un apport

considérable et des consultations avec des représentants des corps policiers partout au Canada et dans le monde afin de s'assurer de l'importance et de la validité des données.

Le guide de la GAC des corps policiers : a été conçu pour appuyer les gestionnaires des RH de n'importe quel corps policier. Il procure une explication de la gestion axée sur les compétences et examine les avantages de sa mise en œuvre. Il décrit le plan de travail, les outils qui se trouvent dans la boîte à outils de la GAC et explique comment appliquer la GAC lors du recrutement, de la sélection ou de la promotion, ainsi que comment optimiser la performance, l'apprentissage, le développement et la relève de la gestion. Le guide comprend de l'information, de la théorie, des trucs et des leçons apprises par des gens du secteur. Il propose aussi une bibliographie de titres d'ouvrages et d'articles traitant de gestion axée sur les compétences, de ressources humaines ou de gestion de projets. Le guide appuie les gestionnaires de RH qui mettent en œuvre la gestion axée sur les compétences pour la première fois, il propose aussi d'autres idées et d'autres renseignements aux gestionnaires de RH qui étendent un programme de GAC déjà en place.

La boîte à outils de la GAC des corps policiers : comprend une collection de 32 outils et

modèles de gestion axée sur les compétences qui sont présentés dans celle-ci pour les corps policiers et qui ont été conçus pour aider les corps de police à présenter et examiner les fonctions de RH de la GAC. Des outils de base sont fournis dans la boîte : le dictionnaire des compétences, la liste des tâches rattachées au rang et le profil des compétences par rang. Les outils fournissent des informations détaillées à l'égard du travail effectué selon le rang choisi, de même que les compétences requises pour accomplir ces tâches. Ces outils de base sous-tendent et standardisent les applications de la GAC pour toutes les fonctions des RH et forment la base à partir de laquelle tous les autres outils de gestion axée sur les compétences sont conçus.

Les autres outils de la boîte ont aussi été mis au point pour s'ajuster à chacun des rangs et acceptent les différentes fonctions des RH : le recrutement, la sélection et la promotion ainsi que l'optimisation de la performance, de l'apprentissage, du développement ainsi que la relève de la gestion.

La gestion axée sur les compétences est une pratique de gestion des ressources humaines hors pair au sein des organisations du secteur privé ou du secteur public au Canada comme partout dans le monde. Ce travail d'une grande valeur profitera largement à tous les corps

policiers, les gouvernements, les académies et les autres intervenants du secteur des corps policiers au Canada. Grâce à cet effort de collaboration et à l'effet levier de l'expertise et des pratiques déjà en place, un point de repère important dans la GAC a été créé pour l'ensemble du pays. Tous peuvent accéder facilement à ce plan de travail de GAC et à sa boîte à outils qui seront soutenus et mis à jour avec le temps.

Le CSP invitera bientôt le secteur des corps policiers à encore une fois collaborer librement à un plan de travail directeur de GAC afin d'aborder l'enjeu critique de la préparation, de l'identification et de l'élaboration de la relève pour l'avenir des corps policiers.

Le plan de travail de la GAC des corps policiers, le guide de la GAC des corps policiers ainsi que la boîte à outils de la GAC sont disponibles au site Internet du CSP : www.policecouncil.ca.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

**Portia Dewhirst, M.A.,
directrice, Conseil sectoriel de la police**
pdewhirst@policecouncil.ca ou au
613-729-5959.



Le Conseil sectoriel outille les services de police du Canada

1. *Plan de travail sur les compétences policières – Guide et ressources*
2. *Sondages sur les attitudes des jeunes – Nouvelles tendances*
3. *Cyberapprentissage – Besoins de formation prioritaires*

Produits de votre Conseil sectoriel :

4. *Analyse de l'environnement – Perspective nationale et répercussions*
5. *Recherches – Actualités policières*
6. *Réseaux des communautés d'intérêt – Dialogue et échanges sur les pratiques courantes*
7. *Marketing social / Portail virtuel pour les candidats – Besoins des utilisateurs*

Cinq ans plus tard, le CSP continue de travailler à ses trois priorités stratégiques :

Un secteur avisé – Veiller à ce que la collectivité policière comprenne bien les enjeux actuels et les catalyseurs stratégiques du changement; identifier les occasions de trouver des solutions sectorielles intégrées.

Un secteur réseauté – Encourager les différentes communautés d'intérêt à dialoguer et à appuyer des solutions « nationales » aux enjeux de planification et de gestion des RH.

Un secteur intégré – Mettre à profit les ressources communes et les pratiques d'excellence pour réduire le double emploi et l'inefficacité, ainsi que favoriser des solutions universelles efficaces.



LA PRÉVENTION ET LES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE CRIMINALITÉ LIÉE AUX ARMES À FEU

Par Lyn Doran, Programme canadien d'armes à feu

En 2008, la GRC a fusionné plusieurs organismes s'occupant des armes à feu pour former le NOUVEAU Programme canadien des armes à feu (PCAF) – une source unique et complète d'aide, de conseils et d'information en matière de réglementation et d'enquête liées aux armes à feu – pour les policiers et le grand public.

La sécurité publique est la grande priorité des corps policiers canadiens. Par conséquent, lorsque des organismes ou de nouvelles initiatives peuvent aider les policiers à maintenir ou à améliorer la sécurité publique au Canada, surtout sans coûts additionnels pour les différents services de police, ces derniers devraient en être informés. Voici ce que tous les corps policiers au Canada devraient savoir au sujet du Programme canadien des armes à feu de la GRC pour en tirer pleinement parti.

SOUTIEN POUR LES ENQUÊTES

Tous les corps policiers canadiens peuvent s'adresser au PCAF pour obtenir du soutien et de l'aide de première ligne dans des dossiers liés aux armes à feu. Qu'ils aient besoin d'aide pour retracer la provenance d'une arme à feu retrouvée, pour préparer des mandats de perquisition ou de saisie, pour déterminer les chefs d'accusation, pour organiser des éléments de preuve ou rédiger des documents destinés à la cour, des spécialistes du PCAF sont capables de les guider.

La Direction des services d'enquête et d'application de la loi en matière d'armes à feu (DSEALAF) du PCAF est constituée de plusieurs groupes spécialisés qui mettent leur savoir-faire en matière d'armes à feu à la disposition des services de police à la grandeur du pays. Le directeur de ce groupe, le surintendant en chef Geoff Francis, encourage les policiers à communiquer plus souvent avec la DSEALAF. Il souligne que même si les policiers canadiens sont compétents et bien formés, ils n'ont pas nécessairement « le temps ni la formation spécialisée pour mener une enquête approfondie sur les armes à feu ». À cette fin, ils peuvent compter sur les services de la DSEALAF :

Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes (ENSALA)

- aide les policiers de première ligne dans tous les aspects des enquêtes relatives aux armes à feu
- donne des conseils sur le dépistage des armes à feu
- aide à classer et à identifier des armes à feu
- guide les policiers dans l'analyse d'armes à feu en cause dans des actes criminels
- aide à rédiger et exécuter des mandats
- donne des avis et fournit des services de témoins experts dans les poursuites relatives aux armes à feu
- offre de la formation sur les armes à feu aux organismes chargés de l'application de la loi

Soutien aux opérations et à l'exécution relatives aux armes à feu (SOERAF)

- collecte des renseignements utiles et les communique aux policiers de première ligne dans le cadre d'enquêtes sur des armes à feu

- prépare des aperçus tactiques/opérationnels régionaux ou nationaux pour aider les policiers dans leurs enquêtes et leurs poursuites relatives au mouvement illicite d'armes à feu
- collecte, analyse et diffuse des statistiques sur la criminalité liée aux armes à feu et d'autres renseignements relatifs aux armes à feu destinées au milieu de l'application de la loi

Centre national de dépistage des armes à feu (CNDAF)

- a répondu à plus de 1 500 demandes de dépistage en 2008
- fournit des services de dépistage à TOUS les corps policiers canadiens
- travaille directement avec le BATFE et met en commun avec lui des renseignements utiles au dépistage
- membre d'INTERPOL et du Système intégré de dépistage d'armes et d'explosifs

Services de soutien spécialisés en matière d'armes à feu (SSSAF)

- comprend le Tableau de référence des armes à feu (TRAF) qui stocke plus de 130 000 documents écrits et photographiques utiles pour uniformiser de façon précise et systématique l'identification et la classification des armes à feu
- le groupe du TRAF fournit aux policiers des avis techniques en matière d'armes à feu
- comprend également le Programme des véhicules pour la prestation de services mobiles (VPSM), grâce auquel les spécialistes des armes à feu du PCAF se déplaceront à la grandeur du Canada dans des véhicules spécialement équipés pour collecter des renseignements et du matériel sur les armes à feu et les mettre à la disposition de corps policiers
- les VPSM posséderont le matériel requis pour éliminer les munitions saisies ou trouvées dont des corps policiers veulent se débarrasser sans en avoir les moyens

FONCTIONS DE RÉGLEMENTATION

La délivrance de permis aux propriétaires et utilisateurs d'armes à feu et l'enregistrement des armes à feu contribuent à créer un environnement de responsabilisation. La vérification de sécurité approfondie des demandeurs de permis réduit le risque que des particuliers qui peuvent constituer une menace pour la sécurité publique obtiennent un permis d'armes à feu. La vérification continue de l'admissibilité contribue de plus à s'assurer que les titulaires de permis, qui posent des gestes susceptibles de remettre en question leur droit d'utiliser et de posséder des armes à feu, sont portés à l'attention du PCAF.

Les policiers le savent et ils se fient aux renseignements opportuns, pertinents et susceptibles de sauver des vies qu'ils obtiennent du Registre canadien des armes à feu en direct (RCAFED) par le truchement du CIPC. Les interrogations dans le CIPC donnent lieu à près de 10 000 vérifications

dans le RCAFED par jour. Les policiers sont ainsi avisés de la présence d'armes à feu avant de se rendre sur les lieux d'un appel ou d'entrer en rapport avec des particuliers. Il est difficile de quantifier les avantages de savoir au préalable où et quand des armes à feu peuvent entrer en jeu, puisqu'il s'agit avant tout de prévention, mais de nombreux policiers apprécient l'assurance que ce service leur procure. Les renseignements contenus dans le RCAFED facilitent également nombre d'enquêtes criminelles dans lesquelles des armes à feu sont en cause.

Les contrôleurs des armes à feu (CAF) jouent également un rôle essentiel dans la contribution du PCAF à la sécurité publique. On trouve un CAF dans chaque province et territoire du Canada et nombre d'entre eux, ou des préposés aux armes à feu (dont certains sont des policiers détachés), ont établi des relations de travail mutuellement bénéfiques avec le service de police local. Ce groupe fait le pont entre les fonctions de réglementation et d'enquête du Programme.

Un préposé aux armes à feu peut donner des conseils sur l'interprétation de la Loi sur les armes à feu, vérifier les données relatives à la délivrance de permis et à l'enregistrement, aider à rédiger des déclarations sous serment pour appuyer des enquêtes policières et fournir des renseignements généraux sur la sécurité relative à la possession, à l'utilisation, à l'entreposage et au transport d'armes à feu. Lorsqu'une vérification dans le CIPC produit un recoupement avec une Personne d'intérêt relatif aux armes à feu (PIAF), indiquant qu'un titulaire de permis peut représenter une menace à la sécurité pour lui-même ou le grand public, le CAF compétent est avisé et doit enquêter et déterminer si des mesures s'imposent. En pareil cas, les CAF communiquent souvent avec les corps policiers, dans l'intérêt de la sécurité publique.

Le Règlement sur les armes à feu des agents publics, en vigueur intégralement depuis 2008, fournit une autre forme de renseignements utiles aux policiers. La disponibilité d'une base de données centralisée de toutes les armes à feu des agences et des armes à feu protégées contribue à la sécurité publique parce qu'elle sert d'outil d'enquête et de renseignements précieux. Elle aide à lutter contre le trafic d'armes à feu parce qu'elle aide les enquêteurs à surveiller l'emplacement, le mouvement et la distribution d'armes à feu illicites au Canada.

LE PCAF À L'ŒUVRE

Un citoyen inquiet a communiqué aux policiers des renseignements concernant une page Web montrant de jeunes gens avec de nombreuses armes à feu (armes de poing et armes d'épaule) alors qu'ils étaient en train de boire et de socialiser. L'emplacement de la résidence a été établi d'après des remarques faites dans le site.

Les policiers locaux ont pu identifier l'un des hommes apparaissant dans la page ainsi que son domicile. Le Programme canadien des armes à feu a ensuite pu confirmer qu'un autre homme habitant au même endroit, présumé être le père, possédait une collection de 20 armes à feu à autorisation restreinte, prohibées et sans restriction. Un contrôle de ces armes à feu, fourni par le PCAF, a confirmé qu'elles étaient du même type que celles apparaissant dans les photos de la page Web.

La liste détaillée des armes à feu enregistrées à ce domicile a aidé à confirmer qu'il s'agissait des mêmes armes à feu que celles qui avaient été photographiées. Les policiers ont ensuite pu obtenir et exécuter un mandat de perquisition ayant trait à la sécurité publique et ils ont saisi toutes les armes à feu. Des chefs d'accusation en vertu du Code criminel ont été déposés en relation avec l'utilisation et l'entreposage des armes à feu et le service de police a demandé que les armes à feu soient confisquées et détruites afin qu'elles ne représentent plus un danger pour le grand public.

Coordonnées du PCAF/DSEALAF

Service d'information du PCAF pour les policiers
1-800-731-4000 (poste 2064)

Service de soutien aux enquêtes policières (urgence) : 1-866-920-0553

Coordonnées des ENSALA régionales

Région de l'Est : (902)444-3349

Région du Québec : (514)280-2140

Administration centrale (Mississauga) : (905)795-5235

Région de l'Ouest : (604)341-0199



L'Ordre du mérite des corps policiers 2009

Le vendredi 5 juin 2009, son Excellence, la très honorable Michaëlle Jean, la Gouverneure générale du Canada et Chancelière de l'Ordre du mérite des corps policiers, a élevé 34 agents de police canadiens à l'Ordre. Elle a souhaité chaleureusement la bienvenue à tous et a souligné que les libertés et la sécurité que nous prenons pour acquis au Canada, qu'il est impossible de retrouver dans certaines parties du monde, existent en grande partie grâce aux hauts standards éthiques de nos corps policiers, au professionnalisme et à l'engagement de nos agents de police et à leur volonté d'œuvrer pour un monde meilleur. Elle a aussi mentionné que la complexité croissante et la sophistication de la criminalité exige des corps policiers de penser et d'agir autrement tout en demeurant perspicace, minutieux, justes et créatifs. Elle a aussi fait remarquer que les agents de police sont souvent appelés à jouer de nouveaux rôles : travailleur communautaire, psychologue, enseignant, médiateur, premier intervenant en cas d'urgence et autres. Elle a conclu en remerciant les agents qui se sont distingués d'avoir accompli leur devoir de façon exemplaire et d'avoir fait preuve d'un mérite exceptionnel.

Le commissaire de la GRC, William Elliott, Commandeur principal de l'Ordre du mérite des corps policiers a fait l'éloge du dévouement exceptionnel dont ont fait preuve les agents honorés au cours de leur carrière et a souligné leur engagement à offrir aux Canadiens la sécurité ainsi qu'un milieu de vie sécuritaire. Il les a félicités pour leur accomplissement et les a encouragés à continuer de maintenir leur engagement à lutter contre la criminalité et à préserver la sécurité des Canadiens.

Officiers de l'Ordre du mérite des corps policiers (O.O.M.)

Commissaire adjoint Stephen Graham de la GRC (il s'agit d'une promotion au sein de l'Ordre),
Inspecteur-chef Jocelyn Latulipe de la Sûreté du Québec,
Commissaire adjoint Gary (Bud) Mercer de la GRC,
Surintendant Lloyd Plante de la GRC,
Surintendant Michael Jay Sekela de la GRC

Membres de l'Ordre du mérite des corps policiers (M.O.M.)

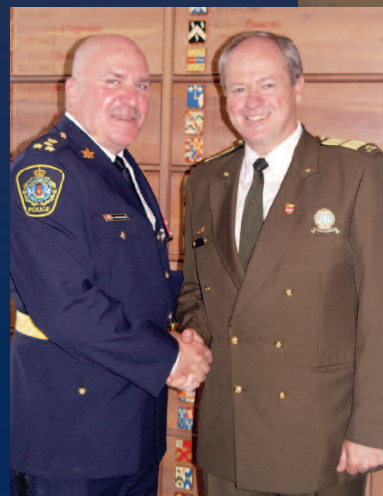
Chef Paul Cook, Service de police de la ville de North Bay
Surintendant d'état-major Anthony D. Corrie, Service de police de la ville de Toronto
Chef R. M. Brent Crowhurst, Service de police de la ville de Bridgewater
Agent provincial Richard J. Ellins, Police provinciale de l'Ontario
Surintendant-détective Ronald James Gentle, Police provinciale de l'Ontario
Sergent d'état-major Roy H. E. Hill, GRC
Inspecteur John House, Force constabulaire de Terre-Neuve
Chef adjoint Kenneth John Jackman, Service de police de la communauté de Peterborough Lakefield
Inspecteur-chef Luc Lafleur, Sûreté du Québec
Sergent Jean Lamothe, Service de police de la ville d'Ottawa
Monsieur Charles Lawrence, Service de police de la ville de Toronto
Sergent d'état-major Gary Le Gresley, GRC
Chef adjoint Kenneth Leendertse, Service de police de la ville de Hamilton
Sergent intérimaire Kathy Macdonald, Service de police de la ville de Calgary
Sergent d'état-major George Noseworthy, GRC
Agent Jerry Novack, Police provinciale de l'Ontario
Inspecteur Adam Palmer, Service de police de la ville de Vancouver
Chef Daniel Colin Parkinson, Service de police de la communauté de Cornwall
Directeur adjoint Pierre-Paul Pichette, Service de police de la ville de Montréal
Chef adjoint Bob Rolls, Service de police de la ville de Vancouver
Sergent d'état-major Ian Sanderson, GRC
Surintendant d'état-major Peter Sloly, Service de police de la ville de Toronto
Commissaire adjoint William Smith, GRC
Sergent-major d'état-major William Sparkes, GRC
Agent Linda G. Stewart, Service de police de la ville de Vancouver
Surintendant Ronald Taverner, Service de police de la ville de Toronto
Caporal Spurgeon Walker, GRC
Surintendant principal Mike Woods, GRC



Le commissaire de la GRC et Commandeur principal de l'Ordre du mérite des corps policiers, William Elliott et le directeur général adjoint de la Sûreté du Québec et président de l'ACCP, Steven Chabot.



Le directeur général adjoint de la Sûreté du Québec et président de l'ACCP, Steven Chabot et l'agent de la Police provinciale de l'Ontario, Jerry Novack.



Le directeur général adjoint de la Sûreté du Québec et président de l'ACCP, Steven Chabot et le chef du Service de police de la communauté de Cornwall, Dan Parkinson.



Le surintendant d'état-major de la GRC, Mike Woods en compagnie de son épouse Suzie, sa fille Kristen et son fils Ryan.



Le surintendant d'état-major du Service de Police de la ville de Toronto, Peter Sloly et son père Michael Sloly.



Le directeur adjoint du Service de police de la ville de Montréal, Pierre-Paul Pichette en compagnie de son épouse Lucie et de ses fils Frédéric et Marc-André.



Les membres de la GRC Doug Lang, surintendant chef de la police, Steve Graham, commissaire adjoint et Ray Bernoties, inspecteur.



L'agent de la Police provinciale de l'Ontario, Jerry Novak en compagnie de son épouse Tammy, sa fille Bryanna et son père John Novak.



Le chef adjoint du Service de police de la ville de Vancouver, l'agent Bob Rolls en compagnie de son épouse Donna et ses filles Shanna et Erin.

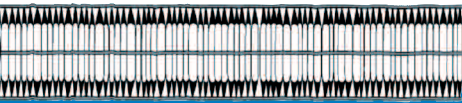


Le sergent intérimaire du Service de police de la ville de Calgary, Kathy Macdonald en compagnie de son mari Wade Mills, sa fille Presley et sa sœur Debra McHugh.



L'inspecteur-chef de la Sûreté du Québec, Luc Laffleur en compagnie de son épouse Rose Goulet, sa mère Giselle St-Onge et son fils Charles.

L'Ordre du mérite des corps policiers 2009



AVEZ-VOUS VU MA SŒUR ? :



Voici quelques exemples de ce qu'on a dit à des familles qui avaient déposé un rapport pour une personne disparue :

« Pourquoi la recherchez-vous? »

« Peut-être ne veut-elle pas qu'on la retrouve. »

« Donnez-nous du temps ou indiquez-nous où chercher. »

« Voici les cas de personnes disparues en Saskatchewan en ce moment; le nom de votre fille apparaît ici; tout en bas de la liste. »

Une mère exaspérée nous a demandé :

« À qui dois-je m'adresser quand la police ne m'écoute pas? »

Voir l'histoire à la page 5



Escorte policière aux sœurs dans la promenade commémorative d'esprit, une caractéristique principale des 2èmes du sommet femmes indigènes nationales annuelles à Yellowknife, NT - juillet 2008.